

Vers une nouvelle « intifada » ?

La politique européenne et l'engagement de la société civile face au conflit en Palestine

Michel Legrand

Depuis octobre 2015, des violences sanglantes marquent à nouveau les relations entre Israéliens et Palestiniens et on peut s'interroger si elles mènent vers une nouvelle « intifada ». Dans ce contexte, je voudrais aborder les questions de l'origine des faits récents et des médiations possibles. Plus précisément, je vais évoquer les développements observés au sein l'Union européenne face à la situation dans la région.¹

Les événements récents constituent-ils une « 3^e intifada » ?

En fait, il faut se rappeler les circonstances de l'apparition des deux premières intifadas : l'accumulation pendant les années précédentes de mesures israéliennes limitant divers droits des Palestiniens, l'intensification des formes violentes et humiliantes de l'occupation et de la colonisation des territoires palestiniens ; on y a vu aussi les réactions plus ou moins violentes du côté palestinien, leur désespoir face à l'aggravation qui en résulte dans leur vie quotidienne et l'absence croissante de perspective de sortie du conflit. Dans les deux cas, des événements particuliers ont constitué des « déclencheurs » et le développement de formes nouvelles de résistance de la part des Palestiniens.

La révolte actuelle a pris corps au début d'octobre, avec les incursions provocatrices de colons et de juifs religieux extrémistes sur l'esplanade des Mosquées. Ces incursions, interdites selon le statut des Lieux saints, sont permises, protégées, sinon encouragées

par les autorités israéliennes qui accordent d'ailleurs un soutien important à des organisations de juifs extrémistes visant la démolition de la Mosquée al-Aqsa et son remplacement par le « nouveau Temple ». Le climat en Israël, attisé par des ministres du gouvernement, est à l'autodéfense y compris armée et à la répression sanglante. Les nouveaux ordres militaires sont de tirer sur tout ce qui peut être interprété comme un danger potentiel : risque « o » pour les soldats, risque 100 % pour les Palestiniens, même innocents de toute provocation comme le montrent de nombreux cas ces dernières semaines.

Dans ce contexte, Majed Bamy, diplomate palestinien en poste à Ramallah en Palestine, nous partage son analyse : « L'occupation israélienne dans toutes ses manifestations – colonisation, agressions perpétrées par les colons, attaques par les soldats, démolitions de maisons, transferts forcés de Palestiniens, siège de la bande de Gaza ... – est de la violence au quotidien. Les meurtres ou arrestations de Palestiniens n'ont jamais cessé, les provocations à Jérusalem contre les Palestiniens et contre les Lieux saints se sont accentuées. Ce qui a changé, ce sont les morts côté israélien. Et cela a, par conséquent, attiré l'attention sur des événements qui ont pourtant toujours eu lieu. Le mouvement populaire, qui aujourd'hui est, il est vrai, plus intense, n'est que l'expression d'un rejet de cette situation et d'un sursaut ». À la question de savoir s'il s'agit vraiment d'une intifada, il répond : « Le nom importe peu ! Le plus important est de reconnaître au peuple palestinien le droit, sinon le devoir, de résister à l'occupation israélienne qui est la source de toute violence ... » (*L'Orient-Le Jour*, 19 octobre 2015).

Les actes meurtriers commis ces dernières semaines par certains Palestiniens, s'ils ne sont aucunement justifiables, doivent être analysés dans ce contexte.

Michel Legrand, sociologue et anciennement chargé de recherches et d'animation au CEFIS, est membre et ancien président du Comité pour une paix juste au Proche-Orient (CPJPO). Il écrit à titre personnel et, même si ses analyses reflètent celles du CPJPO, elles n'engagent pas l'association.

**Des signes d'un
« réveil européen »
sont apparus
récemment.**

Jusqu'à présent, la plupart relèvent de personnes isolées, souvent des jeunes. Ce sont eux qui vivent le plus durement l'absence de perspectives et de solutions et qui payent un prix fort en nombre de blessés et de tués. Ce sont eux aussi qui avaient été les principaux artisans de la 1^{re} intifada et très actifs dans la 2^e. Actuellement, il ne semble pas encore y avoir de réel « leadership ». Cependant, la résistance palestinienne non violente n'a jamais cessé au cours des 15 dernières années et de nouveaux mouvements de jeunes apparaissent qui soutiennent et encouragent la poursuite de cette résistance non-violente.

Quelles médiations ?

Du côté américain, il vaut mieux ne pas compter sur Obama. On ne peut compter non plus, dans les conditions présentes, sur un réveil des populations israéliennes ni sur les forces d'opposition à l'intérieur d'Israël qui, malgré leur courage et leur détermination, restent largement minoritaires.

En ce qui concerne l'Europe, il faut d'abord rappeler que l'ensemble des politiques israéliennes s'oppose, fondamentalement et sans discontinuer depuis bientôt 70 ans, au Droit international et aux nombreuses déclarations de l'Union européenne (UE). Si l'on s'en tient aux faits, Israël jouit d'une presque totale impunité et bénéficie largement des mannes européennes dans le cadre de l'accord d'association qui le lie à l'UE depuis 1992. En 2014, l'UE a renouvelé son programme de recherche, « Horizon 2020 » (80 milliards €), dont Israël bénéficie largement. Dans le programme précédent, il a vu 1 500 de ses projets soutenus par cette manne et, dans le cadre actuel, à fin février 2015, déjà 205 projets israéliens ont été approuvés par l'UE pour 452, 3 millions €. Plusieurs entreprises israéliennes d'armement ou liées à l'armement, comme Elbit System (qui a une succursale au Luxembourg), Israeli Aerospace Industries et Technion, font partie de ces bénéficiaires alors qu'elles sont profondément liées à l'occupation et à la colonisation, donc contraires au Droit international et aux directives européennes.

Cependant, des signes d'un « réveil européen » sont apparus récemment, comme par exemple les « lignes directrices » de juillet 2013 qui sont destinées à éviter que l'argent européen investi ne serve à des entités situées dans les colonies israéliennes. Mais elles ne sont pas encore toutes appliquées. Par ailleurs, 19 États membres de l'UE ont envoyé des « avertissements » à leurs entreprises pour les informer des dangers juridiques, économiques et financiers que constituaient leurs liens avec des colonies israéliennes. Et encore, des propositions sont étudiées pour réguler les relations des grandes banques européennes avec des

institutions israéliennes ou des entreprises ou individus situés dans les colonies. Au cours du sommet européen de septembre, des voix se sont élevées et des résolutions ont été prises pour que l'UE joue désormais un rôle plus important, sinon majeur, dans le règlement du conflit israélo-palestinien. La Commission européenne vient d'adopter de nouvelles directives en vue d'imposer un étiquetage adéquat des produits israéliens en provenance des colonies. Ces décisions peuvent « faire mal » de manière significative. Mais elles ne suffiront pas à amener les Israéliens à négocier en y mettant enfin le prix.

Dans le même temps, des députés européens se mobilisent en nombre croissant pour amener l'UE à concrétiser ses régulations concernant Israël, entre autres dans le domaine de la recherche et du soutien à l'appareil militaire israélien. C'est ce que demande entre autres la lettre à Madame Mogherini signée récemment par 73 députés européens par plusieurs partis politiques (dont les députés luxembourgeois Georges Bach [CSV], Mady Delvaux [LSAP] et Claude Turmes [déi gréngl]).

Par ailleurs, pendant ces longues périodes de tergiversations, les mouvements de résistance et d'appui aux droits et aux revendications des Palestiniens, en Palestine et dans le monde, ont gagné en force et en extension. Parmi eux, la campagne BDS – B pour boycott, D pour désinvestissement et S pour sanctions – a pris une ampleur telle que la Knesset s'en est alarmée. Le dernier rapport de la Banque mondiale a souligné le coût important pour l'économie israélienne de cette campagne, qui prend aussi de l'ampleur en Palestine (-24 % d'importations palestiniennes en provenance d'Israël au cours du 1^{er} trimestre 2015). Dans le monde, outre le boycott, c'est le « désinvestissement » d'entreprises européennes ou multinationales dans les colonies qui a crû d'une manière significative. Les succès de cette résistance interne et des campagnes externes expliquent sans doute le développement d'une contre-campagne de plus en plus active des organisations et des personnes qui disent soutenir l'État d'Israël.

Ce serait donc, à mon avis, la convergence de ces deux mouvements : de nouvelles mesures européennes efficaces et l'extension des campagnes de la société civile, éventuellement renforcées par une prise de conscience croissante au sein de la société israélienne qui, à moyen terme, pourraient sérieusement contribuer à des changements significatifs de la politique israélienne, inciter les Palestiniens à revenir à la table des négociations et conduire ensemble à des accords à la hauteur du Droit international, des droits et des besoins de chacun, autrement dit à une « paix juste au Proche-Orient ». ♦

1 Les sources utilisées proviennent principalement de la Lettre d'infos du CPJPO, du 24-10-2015, <http://wazzart.net/web4/lettre-infos-du-24-10-2015/>

2 Certains parlent de « nouvelle intifada » (plusieurs la prédisent depuis plus d'un an).